

Quand la directive européenne sur la taxe carbone tue

écrit par Filoxe | 1 mai 2025



Un extrait du *Guadeloupe Soir* du 29 avril 2025. Quand les stupides taxes carbone décidées par l'UE tuent un

secteur essentiel du tourisme dans l'île papillon...merci qui ?

240 euros de taxe carbone par passager ? !!! C'est insoutenable... Les compagnies se délocalisent donc pour y échapper ! Point-à-pitre ne sera plus qu'un simple port d'escale...

Filoxe